

Lancement d'un fonds gouvernemental pour soutenir l'innovation sociale dans l'ESS

La secrétaire d'Etat à l'économie sociale et solidaire et à la vie associative, Marlène Schiappa, lance un [appel à manifestation d'intérêt \(AMI\)](#) qui vise à identifier et à promouvoir les structures de l'ESS plaçant l'innovation sociale au cœur de leur activité.

Une quinzaine de structures pourront ainsi bénéficier d'un soutien financier de l'État selon le caractère innovant de leur projet :

- **3 lauréats recevront 100 000 € chacun** afin de favoriser le déploiement du projet sur le territoire, de maximiser son impact social et ainsi de bénéficier au plus grand nombre ;
- **La dizaine d'autres projets lauréats recevra 25 000 € chacun** pour aider les structures à renfoncer leur ancrage local et leur impact auprès de leurs bénéficiaires.



SECRETARIAT D'ÉTAT
CHARGÉ DE L'ÉCONOMIE
SOCIALE ET SOLIDAIRE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Condition d'éligibilité

Sont éligibles à cet AMI toutes structures de l'ESS relevant de la définition de l'innovation sociale selon la loi du 31 juillet 2014, dont la finalité est de :

- **répondre à des besoins sociaux non ou mal satisfaits**, que ce soit dans les conditions actuelles du marché ou dans le cadre des politiques publiques ;
- **répondre à des besoins sociaux par une forme innovante d'entreprise**, par un processus innovant de production de biens ou de services ou encore par un mode innovant d'organisation du travail.

[Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 31 décembre 2022](#)